

Madame la Députée, Messieurs les Députés,

A leur demande, vous avez récemment reçu les syndicats de retraité-es , lesquels vous ont exposé leurs revendications portées lors des nombreuses manifestations. Les élections législatives viennent d'avoir lieu. Dès le premier tour la CGT a manifesté son soutien le plus total aux candidats du Nouveau Front Populaire . Grace à la forte mobilisation de l'électorat républicain le Rassemblement national n'a pu obtenir la majorité absolue alors que le NFP a été désigné première force politique à l'Assemblée Nationale. La CGT s'en félicite.

Sans l'apport décisif des voix issues de la gauche, de nombreux parlementaires n'auraient pu être ni élu-es ni réélu-es et ils ne pourront, dès lors, en faire abstraction dans l'exercice de leur nouveau mandat.

Ceci implique la prise en compte des préoccupations portées par l'électorat du NFP concernant l'amélioration des conditions de vie de la population et notamment de celles des retraité-es lesquels souhaitent ardemment que leurs revendications soient enfin entendues, Il s'agit pour l'essentiel de :

- la défense du pouvoir d'achat avec le montant des pensions indexées sur l'évolution de l'inflation avant, pour la CGT, leur indexation sur les salaires et une réforme de la fiscalité pour plus de justice

- l'abrogation de la réforme des retraites

- la défense des services publics avec la fin des déserts des médicaux et de véritables moyens pour l'hôpital public.

Par ailleurs les parlementaires doivent intervenir d'urgence pour mettre un terme aux poursuites engagées contre les militants syndicaux dont ceux de la CGT .

L'Union Syndicale des Retraité-es (USR – CGT) de la Manche demeurera attentive à l'évolution de la situation politique dans le pays et n'hésitera à placer, le moment venu, leurs député-es devant leur responsabilité.

A Saint-Lô le 13 juillet 2024,

Pour l'USR-CGT,

Michel Boulay,

Membre du bureau départemental